

A
(N^o 206).

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MARS 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT *fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,*
sur la requête du sieur Charles-Frédéric Fink.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Grossenbehringen, duché de Saxe-Gotha, le 16 juin 1808; il a quitté sa patrie en 1829 pour solliciter en Hollande l'emploi de chef de musique du régiment des grenadiers, et ne l'ayant pas obtenu, il a donné à la Haye des leçons particulières de musique.

Lorsque la révolution de 1850 éclata, il se laissa, dit-il, séduire par de belles promesses, et il prit du service dans l'armée hollandaise; en 1852 il a été nommé chef de musique, et en 1856 il a reçu son congé dans cette armée.

Le sieur Fink est venu fixer son domicile à Saint-Trond en septembre 1857; en 1858 il y a été nommé directeur de l'école communale de musique, et il y a épousé une Belge en 1841, avec laquelle il a procréé un enfant né en Belgique.

Les renseignements recueillis établissent que le pétitionnaire n'a pas toujours su régler sa dépense sur ses ressources; qu'il a contracté quelques dettes qu'il a laissées en souffrance pendant un certain temps, et que, quoiqu'il les ait acquittées depuis son mariage, il n'en est pas moins resté dans l'opinion publique une impression défavorable sur son compte.

Un certificat délivré le 5 avril 1852, atteste que le sieur Fink a été autorisé, par le Gouvernement néerlandais, à porter une décoration militaire, pour

avoir pris part, *en qualité de volontaire*, aux événements de guerre de 1830 et 1831.

Les autorités estiment qu'il semble douteux s'il y a lieu de lui accorder la naturalisation qu'il sollicite.

Le Rapporteur,
HENOT.

Le Président,
J. MAERTENS.
